

# Rapport d'Orientation Budgétaire

Conseil d'Administration du 13 mars 2023

## SOMMAIRE

Préambule ..... page 2

### Rétrospective et Prospective Budgétaire

Fonctionnement ..... page 3  
Investissement ..... page 4

Dette et Trésorerie ..... page 4

### Bilan des actions 2022 et perspectives 2023

- Administratif / Social ..... page 5
- Fonds d'aide aux jeunes ..... page 6
- Subventions aux associations ..... page 7
- Foyer des Seniors ..... page 7/8

## PRÉAMBULE

Cadre juridique du débat d'orientation budgétaire :

L'article L.2312-1 du CGCT modifié par la loi n° 2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi « NOTRe ») concerne les CCAS/CIAS.

Désormais, les CCAS /CIAS des communes de plus de 3500 habitants, doivent faire un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) qui s'appuie sur un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), porté à la connaissance du Conseil d'administration dans les deux mois précédent le vote du budget.

Le DOB permettra d'éclairer les membres du CCAS / CIAS sur les équilibres budgétaires de l'établissement public préalablement au vote du budget. Il doit porter sur les orientations budgétaires de l'exercice.

Il devra en outre être pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

L'article L.2312-1 du CGCT précise que le ROB doit être transmis au contrôle de la légalité. Cette transmission doit s'opérer dans un délai de quinze jours à compter de son examen par l'assemblée délibérante.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de Communes Lodévois et Larzac présente son rapport d'orientation budgétaire 2023.

Pour mémoire, le CIAS accueille et accompagne le public en situation de précarité, tout au long de l'année.

Il gère l'aide sociale légale, la domiciliation mais également et surtout la prise en charge de toutes les personnes isolées sans enfants mineurs à charge qui ont moins de 60ans. Bénéficiaires du Revenu de solidarité Active, sans ressources, ou bénéficiaires d'autres minima sociaux (Allocation Adulte Handicapé, Allocation d'aide au Retour à l'Emploi, Allocation de Solidarité Spécifique,etc ..)

Plus de 700 personnes sont accompagnées annuellement.

Le CIAS mène également une action en faveur des seniors ( avec le foyer des seniors) qui accueille une centaine de personnes sur l'année pour diverses activités : sorties, voyages, lotos, jeux, ateliers mémoire, ateliers cuisine , cours de gym.

L'activité du CIAS sur l'année 2022 et plus particulièrement l'activité du foyer des seniors a bien repris après les deux années de covid et de contraintes sanitaires.

L'année 2023 débute très bien avec une bonne reprise des activités et un public plus nombreux quotidiennement.

# Rétrospectives et Perspectives Budgétaires

## A / Fonctionnement

<b>Dépenses de fonctionnement</b>			
<b>Libelle</b>	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>Prévision 2023</b>
<b>011 – Charges à caractère général</b>	37 306,31	47 261,57	48 000
<b>012 – Charges de personnel et frais assimilés</b>	309 037,51	296 520,31	313 006
<b>023 – virement a la section d'investissement</b>			25 994
<b>65 – Autre charges de gestion courante</b>	10 176,71	10 741,90	12 200
<b>66 -Charges financières</b>	3 067,89	3 168,73	6 200
<b>67 – Charges exceptionnelles</b>	0,00	0,00	100
<b>042 – Opération d'ordre de transfert entre sections</b>	2 206,00	2 206,00	2 206
<b>Total</b>	<b>361 794,42</b>	<b>359 898,51</b>	<b>407 706</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>			
<b>Libelle</b>	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>Prévision 2023</b>
<b>002 – Opération d'ordre entre section recettes</b>	7 7179,91	À ajuster	900
<b>013 – Atténuation de charges</b>	7 509,84	7 490,77	4 400
<b>70 – Produit des services</b>	16 992,40	32 278,95	32 406
<b>74 – Dotation et participations</b>	372 935,60	329 101,98	370 000
<b>75 – Autres produits de gestion courante</b>	1,11	1,50	0,00
<b>77 – Produits exceptionnels</b>	0,00	557,87	0,00
<b>Total</b>	<b>404 618,86</b>	<b>369 431,07</b>	<b>407 706</b>

## B/ Investissement

<b>Dépenses d'investissement</b>			
<b>Libelle</b>	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>Prévision 2023</b>
<b>001</b>	23 783,29	27 672,33	27 700
<b>16</b>	23 991,62	24 879,37	26 000
<b>21</b>	9 237,71	4 998,96	2 700
<b>total</b>	<b>57 012,62</b>	<b>57 550,66</b>	<b>56 400</b>

<b>Recettes d'investissement</b>			
<b>Libelle</b>	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>Prévision 2023</b>
<b>021 – virement de la section de fonctionnement</b>	24 082,00	27 715,00	25 994
<b>040 – opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	2 206,00	2 206,00	2 206
<b>10 – Dotations, fonds divers et réserves</b>	23 862,55	23 789,29	28 200
<b>Total</b>	<b>50 150,55</b>	<b>53 710,29</b>	<b>56 400</b>

## C/ Dette et Trésorerie CIAS

- Dette**

Un seul emprunt a été contracté par le CCAS en décembre 2011 pour l'acquisition du bâtiment, emprunt repris en 2015 par le CIAS.

Montant initial 345 000€ - taux révisable indexé sur l'Euribor 3 mois auquel s'ajoute une marge de 2.18 points. Durée 180 mois.

Montant de l'encours au 25/10/2022: 123 852,95€

Nous faisons face cette année à une augmentation importante du taux d'intérêt.

Nous allons étudier la possibilité de renégocier ce prêt à taux fixe et envisager un allongement de la durée pour réduire le montant des échéances et dégager de l'investissement pour notamment la rénovation et l'entretien du bâtiment.

- Trésorerie**

En 2022, une ligne de trésorerie de 80 000€ a été sollicitée, elle permettait de couvrir les besoins de financement dans l'attente des subventions versées par le Département notamment celle relative au RSA de 25 000€.

Pour 2023, la ligne de trésorerie n'est plus nécessaire elle ne sera pas renouvelée la CCLL versera chaque mois une partie de la subvention annuelle.



## Bilan des actions et perspectives 2023

### - Concernant le volet administratif / service social

\*ETP = équivalent temps plein

Actions de l'année 2022	Orientations /Perspectives 2023
<p><b><u>Obligation légales</u></b></p> <p><b><u>Prévention Plan canicule :</u></b> en 2022, 1500 appels passés auprès des seniors isolés sur la Ville de Lodève 400 appels auprès des seniors domiciliés sur l'intercommunalité (7 communes)</p> <p><b><u>Aide sociale :</u></b> 80 dossiers constitués pour un total de 135 usagers (obligés alimentaires)</p> <p><b><u>Domiciliation :</u></b> 102 dossiers ( 30 nouveaux et 72 renouvellements)</p> <p><b><u>Accueil et orientation :</u></b> public isolé sans enfants mineurs à charge, missions d'accès aux droits 7 000 contacts ( physique et téléphonique)</p>	<p>Poursuite de ces missions qui figurent dans les obligations légales du CIAS</p> <p>Harmoniser la prévention canicule à l'ensemble des communes du territoire pour un soutien aux appels et une aide logistique</p> <p><b><i>Missions prises en charge par le personnel du CIAS</i></b></p>
<p><b><u>Obligations extra – légales</u></b></p> <p><b><u>RSA</u></b></p> <p>Prise en charge des bénéficiaires du RSA Action financée par le département (24 500€)</p> <p>Pour référence : 200 bénéficiaires pour 1 ETP</p> <p><b>380</b> Bénéficiaires en 2022 505 CER ( contrats d'engagement réciproque) 580 interventions en dehors des CER soit 1 085 interventions</p>	<p>Maintien de la subvention du Département pour la réception des bénéficiaires du RSA (24 500€ de subvention prévue)</p>

<p><b><u>HORS RSA</u></b></p> <p>Prise en charge des bénéficiaires d'autres ressources (Salaire, pension invalidité, allocation adulte handicapé, chômage, sans ressources...)</p> <p><b>374 personnes pour 1 043 interventions</b></p> <p>Temps de travail des Travailleurs sociaux 1 ETP</p> <p style="text-align: center;"><b>Soit un total de 754 usagers pour 1623 interventions</b></p>	<p>Poursuite de la réception du public hors RSA dans la prise en charge globale du public empêché</p> <p><b>Demande de subvention dans le cadre de la Politique de la Ville pour la mise en place d'ateliers cuisine (co financement d'achats de denrées)</b></p> <p><i>La prise en charge du public du cias reste répartie entre les trois travailleurs sociaux présents sur la structure</i></p>
<p><b><u>Écrivain public</u></b></p> <p>Action financée par le CIAS 1 800 € à l'association l'Encrier</p>	<p>Cette action est très appréciée du public éloigné de l'écrit dans toutes les démarches qu'elles soient privées ou institutionnelles.</p> <p><i>Poursuite de l'action proposée/complémentaire du service social sur l'accès aux droits</i></p>

#### - concernant le Fonds d'Aide aux Jeunes

Actions de l'année 2022	Orientations /Perspectives 2023
<p><b>Faf Individuel</b>  <b>(Aide financière individuelle octroyée aux jeunes en difficulté sociale et/ou professionnelle)</b></p> <p>11 dossiers accordés pour l'année 2022 pour un montant de 3 740€ concernant l'accompagnement individuel</p>	<p>Il apparaît essentiel de maintenir ce dispositif d'aide qui est pour certains jeunes adultes une porte d'entrée pour accéder à leur droits et ainsi leur permettre de s'inscrire dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle, en lien avec les professionnels de la jeunesse .</p> <p>Ces dossiers sont instruits conjointement avec la MLJ</p>
<p><b>Faj Collectif</b>  <b>(Soutien financier à l'association passerelle synergies pour la préparation au passage du code pour des jeunes en difficultés)</b></p> <p>Subvention à Passerelles synergies pour l'accompagnement collectif 2 000€</p> <p>Action financée par le département à hauteur de 4 800€</p>	<p><i>Bien que l'enveloppe globale n'est pas été totalement allouée, ce dispositif reste à maintenir en faveur des jeunes dans la prévention des situations d'exclusion</i></p>

**- concernant les subventions aux associations**



Actions de l'année 2022	Orientation /Perspectives 2023
<p><b>Aide Alimentaire d'Urgence AAU</b></p> <p>Dispositif porté par le Secours Populaire Français qui à pour but de centraliser sur un point commun la distribution alimentaire urgente sur l'ensemble du territoire</p> <p><b>subvention de 5000 € allouée à l'association</b></p> <p>Les autres associations solidaires viennent en complément sur l'hygiène et le paiement des factures (aidées par la ville de Lodeve)</p>	<p><i>Poursuite du soutien financier à cette association avec un accompagnement renforcé du CIAS</i></p>

**- concernant le Foyer des Seniors**

Actions de l'année 2022	Orientations /Perspectives 2023
<p><b>Animations hebdomadaires</b> lotos/sorties/ateliers cuisine</p> <p>Un loto chaque jeudi et un atelier cuisine chaque vendredi</p> <p>quelques sorties hebdomadaires</p> <p><b>Animations mensuelles</b> concours de belote 1 vendredi sur 2 en 2022</p> <p><b>Animations ponctuelles</b> Loto de l'été/ Loto de Noël</p> <p>Ces activités sont dispensés par l'Animatrice du CIAS</p> <p><i>Après deux ans de crise sanitaire les activités ont bien repris depuis début 2022</i></p>	<p><i>Poursuite de ces activités qui sont très appréciées, le nombre actuellement est de 6 à 8 personnes par atelier cuisine ou sortie et de 35 à 50 personnes sur les lotos du jeudi</i></p> <p><i>16 à 20 personnes en moyenne sur ces concours</i></p> <p><i>Entre 50 et 80 personnes sur ces « grands » lotos</i></p>

<p><b>Les voyages</b></p> <p>2 voyage on été réalisés en 2022 et ont été plébiscités par les seniors :</p> <p>Une croisière repas sur l'étang de Thau et Une journée à Aigues Mortes</p>	<p><b>Poursuite de l'action sur 2023 si possible avec 2 voir 3 voyages à la journée (50 places disponibles par voyage)</b></p>
<p><b>Les cours de Gymnastique</b></p> <p>La cotisation annuelle a été revue en incluant un abattement selon les tranches de revenus pour 3 à 4 heures de cours par semaine</p> <p>Les cours sont dispensés par l'animatrice gymnastique du CIAS</p> <p>avec la crise sanitaire l'activité avait été arrêtée pendant plusieurs mois mais cela a bien repris et le nombre d'adhérents a augmenté en 2022</p>	<p><b>Poursuite de cette activité très appréciée des Seniors avec gym douce et gym mémoire</b></p> <p><i>Rapatriement du cours de gym mémoire dans la salle du foyer des seniors afin de créer du lien avec l'ensemble des seniors fréquentant le foyer</i></p>